Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260302-DEL2026_01_04-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Mardi 24 février 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 2 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Yannick QUEGUINER, Maire.

Etaient présents : MM. QUEGUINER Yannick, CARMILLAT Brigitte, BEC Bernard, TASSE Sylvie, LE ROUX Denis, LORINQUER Hervé, LEPETIT Françoise, SANDRON Bernard, MORGANTINI Maryvonne, CADIN Hervé, CLEMENCE Henryka, ANDRE Jean-Yves, LE CUN Michelle, ROUSSEAU Joseph.

Absente excusée : Sylvie TASSE donne procuration à Bernard BEC.

Secrétaire de séance : Brigitte CARMILLAT.

Membres en exercice	14
Membres présents	13
Nombre de procurations	1

DEL2026-01-04
Objet : Modification du tableau des effectifs au 01/03/2026

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** la Loi N°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- **Vu** les articles 79 et 80 de la loi du 26 Janvier 1984 modifiée,
- **Vu** la délibération n° 2024-02-15 du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2024 modifiant le tableau des effectifs au 1er octobre 2024,

Monsieur le Maire propose, dans le cadre d'une modification des horaires des classes de l'école maternelle et élémentaire de Trélévern la réduction du temps de travail de :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet de 26H45 à 26H00.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 13 voix pour, 1 abstention,

- **MODIFIE** comme suit le tableau des effectifs permanents au 1er mars **2026** :

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260302-DEL2026_01_04-DE

GRADES DES CADRES D'EMPLOIS AU 15/12/2025 (dernières modifications)	EFF	GRADES DES CADRES D'EMPLOIS AU 01/03/2026	EFF
Attaché (T.C.)	1	Attaché (T.C.)	1
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe (T.C)	1	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe (T.C)	1
Rédacteur (T.C)	1	Rédacteur (T.C)	1
Technicien Territorial (T.C.)	2	Technicien Territorial (T.C)	2
Agent de Maîtrise Principal (T.C)	1	Agent de Maîtrise Principal (T.C)	1
Adjoint Technique principal 1ère classe (T.C)	2	Adjoint Technique principal 1ère classe (T.C)	2
Adjoint Technique principal 1ère classe (26H45)	1	Adjoint Technique principal 1ère classe (26H00)	1
Adjoint Technique principal 1ère classe (19H30)	1	Adjoint Technique principal 1ère classe (19H30)	1
Adjoint Technique territorial (TC)	1	Adjoint Technique territorial (TC)	1
Adjoint Technique territorial (20H00)	1	Adjoint Technique territorial (20H00)	1
Adjoint Technique territorial (27H30)	1	Adjoint Technique territorial (27H30)	1
	13		**13**

TC = Temps complet

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Yannick QUEGUINER.

Yannick QUEGUINER

Signature numérique de Yannick QUEGUINER
Date : 2026.03.03 16:35:26 +01'00'